



Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter au
05 45 38 66 00



Le séjour et les chambres

Menuiserie

CONTRÔLE

- ① Portes du logement
- ② Fenêtres, persiennes et volets
- ③ Bon fonctionnement du volet et de l'état du tablier
- ④ État des garde-corps (selon les résidences)

ENTRETIEN/REPLACEMENT

- ⑤ Serrures, boutons, poignées et plaques
- ⑥ Crémones, arrêts de volets, guides
- ⑦ Débouchage des évacuations des condensats (menuiseries bois et PVC)
- ⑧ Refixation des plinthes

Électricité

CONTRÔLE

- ⑨ Interrupteurs et prises (remplacement si nécessaire)
- ⑩ Contrôle des prises TV et conjoncteurs téléphoniques (remplacement si nécessaire)
- ⑪ Douilles (remplacement si nécessaire)
- ⑫ Fixation lumineaire

La salle de bain et les WC

Plomberie

CONTRÔLE

- ⑭ Robinetterie
- ⑮ Joints silicone de chaque équipement : évier/lavabo/bac à douche (réfection si nécessaire)
- ⑯ WC et évacuation des eaux usées (débouchage si nécessaire)
- ⑰ Flexible de douche et douchette (remplacement joints, flexible ou douchette si nécessaire)
- ⑱ Fixation des appareils sanitaires (intervention si nécessaire : WC, lavabo, évier, baignoire)

- ⑲ Fonctionnement de la chasse d'eau (remplacement si nécessaire du joint, du robinet flotteur ou du bouton)
- ⑳ Bon fonctionnement du robinet d'arrêt EC (eau chaude) et EF (eau froide) du logement
- ㉑ Robinet d'arrêt de la chasse d'eau (remplacement si nécessaire du joint ou du robinet)

ENTRETIEN/REPLACEMENT

- ㉒ Joints sur les têtes de robinet
- ㉓ Mécanismes de vidage (bonde)
- ㉔ Canalisations (nettoyage du siphon, nettoyage chimique des canalisations)

Conception - Réalisation - Met Editions - Photographies : © Antonio Guillem / Shutterstock

Le contrat multi-services qui simplifie votre quotidien

- Plomberie et sanitaires
- Électricité
- Menuiseries extérieures et intérieures
- Serrurerie et quincaillerie



simplifiez votre quotidien !

Logélia vous accompagne dans l'entretien de votre logement grâce à un **contrat multi-services** au coût très avantageux.

Logélia Services facilite vos démarches pour le dépannage, la réparation et l'entretien des équipements de votre logement qui sont à votre charge au titre des réparations locatives*.

Pour **10,90 € par mois seulement**, **Logélia Services** vous assure l'intervention d'un ouvrier qualifié dans les meilleurs délais. Ce service apporte **confort, sécurité et tranquillité !**

Qu'est-ce que Logélia Services ?

Une fuite de robinet ? des canalisations bouchées ? Une prise défectueuse ? Un volet qui ne fonctionne plus ? ...

Grâce à **Logélia Services** vous n'aurez **plus besoin de faire appel à un prestataire externe** pour les réparations locatives. Elles sont toutes prises en charge par la régie multi-services.

Pas de mauvaise surprise en cas de panne, tout est compris !

Comment fonctionne Logélia Services ?



SERVICE DE DEPANNAGE

En cas de besoin, un numéro unique : **05 45 38 66 00** (numéro non surtaxé)

Logélia Services réalisera un diagnostic téléphonique rapide avant de programmer l'intervention avec l'un des ouvriers de la régie dédiée au contrat multi-services.



VISITE D'ENTRETIEN ANNUELLE PREVENTIVE

Chaque année, sera programmée **une visite d'entretien de votre logement avec un ouvrier de la régie multi-services**. Ce dernier interviendra dans les différentes pièces et contrôlera le bon fonctionnement de l'ensemble des équipements couverts par le contrat.

Une fois la visite réalisée et l'entretien effectué, un questionnaire de satisfaction vous sera transmis. Vos remarques et vos suggestions feront l'objet d'une attention toute particulière.

Toutes ces indications s'appliquent pour un usage normal des installations. Toutes réparations, suite aux dégradations ou à la négligence sont à la charge exclusive du locataire et ne sont pas prises en compte par le contrat.

*Réglementation

La réglementation concernant l'entretien des logements fixe le périmètre des interventions à la charge de Logélia et celles à la charge du locataire.

• Conformément aux dispositions des articles 6 et 7 de la loi du 6 juillet 1989, le locataire doit prendre à sa charge l'entretien courant du logement, des équipements mentionnés au contrat de bail, des menues réparations ainsi que l'ensemble des réparations locatives définies par décret au Conseil d'Etat, sauf si elles sont occasionnées par vétusté, malfaçon, vice de construction, cas fortuit ou de force majeure.

• Une liste de réparations locatives est énumérée dans le décret 87/712 du 26 août 1987.



Découvrez à l'aide des illustrations suivantes les prestations prises en charge par **Logélia Services**

L'entrée

Électricité

CONTRÔLE

- 1 **Tableau électrique** (remplacement des fusibles si nécessaire)
- 2 **Interrupteurs et prises** (remplacement si nécessaire)
- 3 **Douilles** (remplacement si nécessaire)
- 4 **Fixation lumineaire**
- 5 Fonctionnement de **l'interphone** (remplacement du combiné si nécessaire)
- 6 **Sonnette sur porte d'entrée** (remplacement si nécessaire)

Menuiserie

CONTRÔLE

- 7 **Porte palière**
- 8 **Serrures** (y compris des boîtes aux lettres), **boutons, poignées et plaques**

ENTRETIEN/REPLACEMENT

La cuisine

Plomberie

CONTRÔLE

- 9 **Robinetterie**
- 10 Fixation des **appareils sanitaires** et intervention si nécessaire (lavabo, évier)
- 11 **Joints silicone** de chaque équipement **évier/lavabo** (réfection si nécessaire)
- 12 **Évacuation des eaux usées**
- 13 **Robinet d'arrêt gaz + ROAI** (robinet au-dessus de la gazinière)
- 14 État du **raccord visso-gaz/gaz inox**

ENTRETIEN/REPLACEMENT

- 15 Joints sur les **têtes de robinet**
- 16 **Mécanismes de vidage** (bonde)
- 17 **Canalisations** (nettoyage du siphon, nettoyage chimique des canalisations)

Menuiserie

CONTRÔLE

- 18 **Portes des meubles de la cuisine** (portes placards et meuble sous évier)
- 19 **Fenêtres, persiennes et volets**
- 20 **Bon fonctionnement du volet et de l'état du tablier**

ENTRETIEN/REPLACEMENT

- 8 **Serrures, boutons, poignées et plaques**
- 21 **Crémones, arrêts de volets, guides**
- 22 **Volets roulants** (réglage des sangles, des enrouleurs ou des manivelles)
- 23 **Débouchage des évacuations des condensats** (menuiseries bois et PVC)
- 24 Débouchage des **entrées d'air**
- 25 Refixation des **plinthes**

Électricité

CONTRÔLE

- 2 **Interrupteurs et prises** (remplacement si nécessaire)
- 3 **Douilles** (remplacement si nécessaire)
- 4 **Fixation lustrerie**